

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,
Lundi 7 Décembre 2009 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, *Président de séance*, Patrice CHAPALAIN, Michel QUAIREAU, Valérie RABIA, Jean-Claude BIRON, Danielle FOUCHIER, Olivier ABILLARD, Florence BONHOMMEAU, Nicole CHARRIER, Sylvie GABORIT, Stéphane GILBERT, Joël GIRAUD, Sébastien GUILLOT, Patrick MERLE, Guillaume LOIZEAU et Jacques RIGALLEAU.

Absents et excusés : Mme Sylvia GUIHOT (donne pouvoir à D. FOUCHIER) et M. Sébastien POTÉREAU (donne pouvoir à G. LOIZEAU).

Secrétaire de séance : M. Patrice CHAPALAIN.

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que le Conseil Municipal est constitué de 18 personnes en raison de la démission pour des raisons professionnelles de Monsieur Lucking GRAHAM.

↳ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PALLUAU**

Monsieur le Maire nous précise que les séances débiteront par une synthèse du dernier compte rendu de la Communauté de Communes de Palluau, ce qui permettra de répondre aux questions éventuelles. Ces comptes-rendus de réunion auront été préalablement adressés par mail à chaque membre du Conseil Municipal dès réception. Dans le compte rendu du 19 Novembre 2009, les points importants relevés concernent :

- le PLH (Programme Local de l'Habitat) : les 3 Communautés de Communes (Marais et Bocage, Marais Breton Nord et Pays de Palluau) sont associées pour élaborer un programme de l'habitat. Cette étude a été confiée à la Société SQUARE.
- l'Établissement Public Foncier : le Conseil Communautaire se prononce en faveur de sa participation à ce projet.

↳ **VIE ASSOCIATIVE**

➤ **Tarifs 2010 - Utilisation des salles polyvalentes**

Monsieur Patrice CHAPALAIN **présente les tarifs**, proposés par la Commission, en appliquant une refonte de la grille tarifaire. Le Conseil Municipal, **décide à l'unanimité d'augmenter à hauteur de 2 % les tarifs** et de fixer comme suit les prix à appliquer au **1^{er} Janvier 2010** :

Réservation le plus tôt possible ; le chèque de paiement libellé à l'ordre de la Trésorerie de Challans, est remis au secrétariat de la Mairie en retirant les clés.

Lorsqu'il est fait usage des cuisines, une liste du matériel est remise à l'utilisateur.

La Commune se réserve le droit d'annuler une réservation en cas de force majeure.

Pas de mariages - Pas de bals publics.

↳ ASSOCIATIONS

Les Associations locales, loi 1901 et Communauté de Communes du Pays de Palluau.

Sont "Associations locales", les seules associations dont les statuts sont déposés dans la Commune, à l'exclusion des associations cantonales, régionales, secteur ou autres.

Gratuité de la location des salles polyvalentes à toutes les associations ligeronnaises y compris le prix de location de la vaisselle, de la chambre froide et du chauffage.

↳ PARTICULIERS

	Salle 1 - Grande Salle	Salle 2 - Petite Salle
Vin d'honneur	69,00 €.	40,00 €.
Buffet ou Banquet	163,00 €.	90,00 €.

↳ AUTRES UTILISATEURS

- **Réunion diverses**, d'intérêt local, professionnel, politique, commercial, culturel, expositions, ventes, etc...

	Salle 1 - Grande Salle	Salle 2 - Petite Salle
½ journée ou soir	55,00 €.	30,00 €.
Journée	100,00 €.	50,00 €.
Banquet, Buffet, Exposition, Ventes	170,00 €.	90,00 €.

↳ UTILISATIONS DIVERSES

* **Vaisselle et Lave vaisselle : 37 €**

* **Chambre Froide : 32 €**

* **Chauffage : 20,00 € Grande Salle et 11,00 € Petite Salle** du 15 Octobre au 30 Avril.

↳ COMMUNICATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET FORMATION

➤ **Préparation du bulletin municipal**

Monsieur Sébastien GUILLOT précise à l'Assemblée que le bulletin municipal est en cours de préparation et qu'il sera distribué vers le 15 Janvier 2010. Il est prévu 3 éditions dans l'année.

↳ ÉCONOMIE, FINANCES ET TOURISME

➤ **Admission en non-valeur de la taxe d'urbanisme**

Le Conseil Municipal **émet un avis favorable à la demande d'admission en non valeur de taxe d'urbanisme** de la Trésorerie de La Roche sur Yon, **formulé par le comptable de la Trésorerie de St Gilles Croix de Vie**, concernant un redevable propriétaire d'une maison située 9 Rue des Tonnelles. Résultat du vote : 18 votants, 16 oui et 2 abstentions.

➤ **Remboursement facture payée deux fois**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le remboursement** d'un **montant de 67,17 €** concernant une facture mandatée deux fois d'Hyper U de Challans.

➤ **Remboursement sinistre**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le remboursement d'un montant de 204,52 €** du Cabinet MORNET Assurances suite à un sinistre à la salle de sports.

➤ **Modification des statuts de la Communauté de Communes de Palluau**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité la modification des statuts** présentée par Monsieur le Président de la **Communauté de Communes du Pays de Palluau** comme suit :

Axe 2 - Mettre en place une politique de qualité de vie et d'aménagement du territoire

4° - Améliorer le cadre de vie

1^{er} paragraphe - Favoriser les déplacements sur le territoire

2^{ème} alinéa : **Organisation, fonctionnement et financement des services du "transport à la demande".**

➤ Tarifs 2010

Après proposition de la Commission, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité les tarifs suivants** :

• Droit de Place

- Droit de place mensuel : **17,00 €**
- Droit de place occasionnel : **34,00 €**

• Droit de Place du marché

- Droit de place mensuel : **10,00 €**
- Droit de place occasionnel : **5,00 €**

Madame Nicole CHARRIER prend la parole et nous fait part de l'avancée de l'organisation du grand marché.

• Concessions dans le cimetière

- Concession d'une durée 15 ans : **82,00 €**
- Concession d'une durée 30 ans : **123,00 €**

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité qu'il n'y aura aucune réservation** sur les concessions du cimetière à compter de ce jour en raison du manque de places.

• Cases funéraires

	1 à 2 personnes	3 à 4 personnes
Case funéraire d'une durée de 10 ans	240 €	365 €
Case funéraire d'une durée de 15 ans	365 €	555 €
Case funéraire d'une durée de 30 ans	730 €	1 108 €

➤ Emprunts 2009

Le Conseil Municipal **donne pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier** auprès des organismes bancaires et **l'autorise à signer les nouveaux contrats de prêts** auprès de la banque qui proposera les meilleures conditions concernant les projets d'investissement prévus pour l'année 2009.

Résultat du vote : 18 votants, 17 oui et 1 abstention.

➤ Sentiers pédestres

Madame Sylvie GABORIT et Monsieur Joël GIRAUD nous font part d'une réunion organisée le 1^{er} Décembre dernier en présence de l'Association Foncière de remembrement de St Christophe du Lignerou concernant la création de sentiers pédestres sur notre commune empruntant des voies leur appartenant. Un groupe de travail va être créé afin d'étudier ce dossier, en concertation avec la Commission Urbanisme. La diffusion de ces plans est abandonnée pour l'instant.

↳ AFFAIRES SOCIALES

➤ Bilan de l'action sociale

Madame Danielle FOUCHIER nous fait part du bilan de l'action sociale avec la participation des membres de la Commission Mesdames Sylvie GABORIT et Sylvia GUIHOT :

- 61 personnes ont eu un rendez-vous en mairie pour différentes demandes (logements sociaux, administratives, pass foncier, etc.),
- Attribution des logements HLM,
- CCAS : goûter de Pâques et Colis de Noël.

➤ Plan gérontologique

Madame Danielle FOUCHIER nous fait part du résultat de l'enquête réalisée sur le Canton de Palluau (CEAS) pour les personnes âgées de plus de 75 ans afin d'évaluer leurs besoins. 707 personnes étaient concernées sur le canton et 160 sur notre Commune. 90 % affirment ne pas vouloir quitter leur logement et 82 personnes cherchent une place en établissement.

➤ **EHPAD St Christophe - Point sur les travaux d'extension unité Alzheimer**

Madame Danielle FOUCHIER nous fait part d'un retard de 2 à 3 semaines pour le lot Charpente et le lot Couverture. Fin Janvier, l'extension sera hors d'eau et hors d'air et la fin du chantier est prévue fin Avril pour une ouverture le 1^{er} Juillet 2010.

↳ **AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET VIE CULTURELLE**

➤ **Convention École de musique de Challans 2009-2010**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité de signer une convention avec l'École de musique de Challans** concernant la poursuite des cours de musique pour les élèves des 5 classes de l'École publique "Arc en Ciel", pour l'année 2009-2010, pour un coût annuel de 2 824,76 €. Cette somme sera déduite de la subvention accordée dans le cadre des activités diverses.

➤ **Demande de subvention Classe de Découverte de l'École publique "Arc en Ciel"**

Suite à la demande de Monsieur le Directeur de l'École publique "Arc en Ciel", le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le versement d'une subvention concernant une classe de découverte dans le Jura du 23 Janvier au 1^{er} Février 2010 soit 9 nuitées. Cette subvention s'élève pour 28 élèves à 1 260 € soit 630 € versé sur le budget 2009 et 630 € inscrit sur le budget 2010.**

↳ **URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE**

➤ **ATESAT – Convention 2010-2012**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité la convention ATESAT** (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) **pour un montant forfaitaire maximal annuel de 1 517,51 €**, revalorisé annuellement selon l'évolution de l'index d'ingénierie et l'évolution de la population, **à compter du 1^{er} Janvier 2010 pour une durée d'un an**, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

➤ **Voirie 2009**

Le Conseil Municipal **accepte les devis suivants :**

- **Parc Départemental de l'Équipement** pour la réalisation de travaux de voirie divers pour un montant de 2 579,20 € TTC,
- **CAVAC de Challans** pour la fourniture de buses pour un montant de 1 320,80 € TTC,
- **G.D.T.P. de Challans** pour la réalisation de travaux de voirie Chemin de la Roussière pour un montant de 565,11 € TTC

et **décide d'effectuer une décision modificative** du compte 20414 au 2315 correspondant aux montants ci-dessus. Résultat du vote : 18 votants, 17 oui et 1 abstention.

➤ **Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du Service Public de l'assainissement collectif**

Le Conseil Municipal **émet à l'unanimité un avis favorable sur le rapport annuel 2008 pour le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif** présenté par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de la Vendée dans le cadre de leur mission d'assistance conseil.

➤ **Point sur les travaux de la 2x2 voies RD948**

Monsieur Jean-Claude BIRON nous fait part d'un courrier adressé par le Conseil Général, Service des Infrastructures Routières et Maritimes, en réponse à notre courrier du 16 Novembre 2009, suite à la qualité des travaux effectués sur les dessertes de la 2x2 voies. Ces réfections seront réalisées dans les semaines à venir.

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES**

➤ **Atelier municipal - réparations diverses**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les devis suivants concernant la remise en état d'une remorque et la fabrication de rehausses pour le camion benne :

- Lycée Professionnel GUITTON de La Roche sur Yon pour la main d'œuvre d'un montant de 135,00 € TTC,
- VAMA de Challans pour les matériaux d'un montant de 965,39 € TTC

➤ **Pose et dépose des illuminations de Noël**

Le Conseil Municipal accepte le devis de la Société GAUTIER NAULEAU de Sallertaine concernant la pose et la dépose des illuminations de Noël pour un montant de 552,31 € TTC

↳ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Réunion Forces Vives**

Monsieur Michel QUAIREAU nous informe qu'une majorité des commerçants, entreprises, artisans, ont assisté à ce rendez-vous annuel et apprécié. L'année prochaine, une réflexion est en cours pour une organisation plus ciblée, par secteur professionnel.

➤ **Patrimoine, Histoire et témoignages**

Madame Valérie RABIA nous fait part d'une rencontre qui a eu lieu le 16 Novembre dernier, réunissant un grand nombre de personnes qui avaient répondu à l'invitation. 3 groupes "Patrimoine, Histoire contemporaine et Nature", ont été constitués afin de travailler ensemble en autonomie avec le soutien de la commune.

➤ **Chiens dangereux**

Monsieur le Maire nous fait part de sa participation à une réunion, avec M. Nicolas QUAIREAU, Adjoint Technique de la commune, organisée par la Préfecture de la Vendée. Très intéressante, elle a porté sur la législation applicable au 1^{er} Janvier 2010 concernant les chiens dangereux. Nous devons recenser les propriétaires des chiens de catégorie 1 et 2 afin de leur adresser un courrier explicatif des obligations.

➤ **Pétition Habitants Rue Grignon de Montfort**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier pétition émanant de propriétaires domiciliés Rue Grignon de Montfort concernant la remise en double sens de cette rue. En vue d'un échange sur ce projet, une rencontre leur sera proposée.

➤ **Presbytère**

Nous avons reçu de Monsieur le Curé une liste de travaux à effectuer au Presbytère. Les petits travaux seront effectués par nos agents techniques et les gros travaux feront l'objet de devis préalables en vue d'une inscription sur le budget 2010.

➤ **Téléthon**

Nous avons reçu un courrier de remerciement de Monsieur Roland GIRAUDET, coordinateur de cet évènement, concernant la mise à disposition des agents techniques et du matériel communal pour cette organisation.

Pour extrait,
Affiché le 14 Décembre 2009,
Le Maire, Thierry RICHARDEAU,